

Lutte contre les contenus illicites en ligne : l'Unifab se réjouit de la prise de position de la Commission européenne

L'Union des Fabricants (Unifab) s'allie à l'alliance «Together Against Counterfeiting» pour féliciter la Commission européenne, qui a aujourd'hui publié sa recommandation concernant les différentes mesures envisagées pour lutter efficacement contre les contenus illicites en ligne.

Par ce biais, la Commission européenne envoie un signal fort et s'engage à faire de la suppression et la lutte contre les contenus illicites sur internet, l'une de ses priorités. La contrefaçon, qui en fait partie, ne cesse de croître du fait de la montée en puissance de la consommation en ligne. **Selon une étude réalisée par l'Unifab, près d'1 e-consommateur français sur 2 se serait fait duper lors d'un achat en pensant faire l'acquisition d'un produit authentique.** Il est important de rappeler que les contrefaçons représentent un danger non négligeable pour la santé et la sécurité des acheteurs ainsi pour que l'économie des Etats.

Les questions, mises en exergue par cette recommandation, nécessitent des réponses claires, rapides et efficaces que les Etats, ainsi que les plateformes de e-commerce sont en mesure de mettre en œuvre, grâce aux moyens technologiques mis à leur disposition. La protection des consommateurs européens et la garantie d'un environnement numérique de confiance, doit passer de l'état d'objectif à celui de réalité.

Si aucun progrès substantiel n'est réalisé au cours des prochains mois, la législation européenne devra évoluer dans le sens d'un rééquilibrage des responsabilités pour lutter contre les contenus illégaux en ligne.

« C'est un grand jour pour la lutte anti-contrefaçon ! Cette prise de position formulée ouvertement par la Commission européenne témoigne d'une prise de conscience que l'Unifab, ses homologues européens, ainsi que l'alliance « Together Against Counterfeiting » se sont, durant de longs mois évertués à faire entendre. La sécurité des consommateurs est la priorité absolue, Bruxelles en convient enfin. » déclare Christian Peugeot, Président de l'Unifab.

À propos de

L'Union des Fabricants (Unifab) est l'association française de lutte anti-contrefaçon qui regroupe 200 entreprises et fédérations professionnelles, afin de promouvoir et défendre le droit de la propriété intellectuelle.

L'Alliance « Together Against Counterfeiting », regroupe plus de 80 entreprises de tous les secteurs industriels, avec le soutien de 18 associations professionnelles européennes et nationales, afin de sensibiliser à l'impact de la recrudescence de la contrefaçon et réclame l'adoption d'une solution immédiate horizontale et ambitieuse au niveau européen.

